

29/11/2021

La responsabilité des constructeurs – Délais de prescription et d'action

Oratrice : Fanny MAZEAUD - KLEYR | GRASSO - « La responsabilité des constructeurs - Délais de prescription et d'action »
Programme Distinction entre le contrat de vente en l'état futur d'achèvement et le contrat...

House of Training

Programme

Distinction entre le contrat de vente en l'état futur d'achèvement et le contrat de vente d'immeuble construit

- >
Qualification du contrat
 - >
Contrat de vente en l'état futur d'achèvement
 - >
Contrat de vente d'immeuble construit
- >
Réception
 - >
Absence de réception de l'immeuble
 - >
Réception de l'immeuble (expresse et tacite)
- >
Qualification du désordre
 - >
Défaut de conformité
 - >
Vice
- >
Délais de garantie
 - >
Vente en l'état futur d'achèvement
 - >
Vente d'immeuble construit

Distinction entre le contrat d'entreprise et le contrat de vente ordinaire

- >
Qualification du contrat
- >

Réception

>

Qualification du désordre et délais de garantie

>

Clauses essentielles dans le contrat d'entreprise et le contrat de vente ordinaire

>

Introduction

>

Clauses dissuasives de litige

>

Clauses limitatives de responsabilité

Le contrat de sous-traitance

>

Relations entre l'entrepreneur et le maître de l'ouvrage

>

Relations entre l'entrepreneur et le sous-traitant

>

Relations entre le maître de l'ouvrage et le sous-traitant Immobilier

Objectifs

Au terme de cette formation, le participant doit être capable de:

>

maîtriser les délais de garantie propres aux principaux contrats ainsi que le point de départ de tels délais auxquels les professionnels de la construction sont quotidiennement confrontés

>

avoir une connaissance de certaines problématiques juridiques susceptibles de se poser lorsqu'une entreprise souhaite faire exécuter une partie des travaux par des entreprises plus spécialisées et sous-traitent

Dates

Lundi, 29 novembre et mercredi, 1er décembre 2021

8h30 – 11h30

Pour plus d'informations sur cette formation et pour vous inscrire, veuillez suivre ce lien.

KEY CONTACT

Fanny MAZEAUD Partner

